

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #500

Job Title / Designation de l'emploi TECHNICIEN COORDONNATEUR - MISE EN ONDES	Salary Group Groupe 10	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé de coordonner et d'exécuter les différentes tâches de la mise en ondes des émissions ainsi que d'assurer la continuité de la diffusion pour les réseaux de la Société Radio-Canada et autres incluant les régions et d'assurer la coordination auprès des stations affiliées. Contrôle la qualité du signal des émissions ou des éléments d'émission et en fait la distribution.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Insère, dans les émissions et les pauses: les indicatifs, les publicités, les autopublicités et les incrustations commanditées et les coordonne avec les autres éléments de l'horaire. 2. S'assure de la disponibilité du matériel de mise en ondes; prend les dispositions nécessaires pour que tous les éléments soient présents et conformes (tels que fichiers d'horaire de diffusion, d'émissions, de publicités, d'autopublicités, d'incrustations, de voix hors-champ, de fichiers de sous-titrage). 3. Visionne, pour fins d'approbation, puis numérise les publicités et les autopublicités dans un serveur et refuse les éléments non conformes et prend les mesures appropriées. 4. Confirme, lors d'émissions diffusées en direct, le contenu commercial (tel que noms, panneaux, «voix en avant plan») et coordonne la diffusion des blocs commerciaux et des autres éléments en collaboration avec l'équipe de production de l'émission. 5. Vérifie et s'assure de l'exactitude du contenu des éléments d'émission à diffuser à partir des feuilles de route et de l'horaire de diffusion; visionne l'émission et apporte les corrections requises. 6. Vérifie les signaux audio-vidéo, de sous-titrage et de communication des émissions ou des éléments d'émission de tout le système de distribution de Radio Canada, incluant ceux des compagnies de distribution externe (telles que câblodistributeurs, fournisseurs de signaux satellites) et de tous les éléments techniques (tels que magnétoscopes, serveurs, liens externes); apporte les correctifs si ceux-ci ne sont pas conformes aux normes établies. 7. Intègre les feuilles de route et l'horaire de diffusion, solutionne et corrige les rejets puis complète et finalise l'horaire en codifiant les éléments d'émissions dans un logiciel de gestion. Organise la séquence et l'affectation des équipements, selon les contraintes propres à chaque élément qui compose l'émission. 8. Règle, charge, teste, met en place, installe et fait fonctionner les magnétoscopes, les serveurs (tels que audio-vidéo ou sous-titrage) et les autres équipements techniques (tels que habillage d'antenne, délai numérique) et assure le bon fonctionnement, la propreté et la sécurité des équipements. 9. S'assure de l'exactitude de l'horaire de diffusion et le corrige en écourtant ou en prolongeant l'émission; le remanie, selon les circonstances ou lors de bris, en remplaçant certains items ou émissions. 10. Décide et assure, lors de situations d'urgence, selon les normes établies et en fonction de l'esprit des émissions, la diffusion de bulletins simples ou d'émissions spéciales de courte durée, de messages de courtoisie ou de nouvelles, le déplacement ou l'annulation de publicités ou d'autopublicités et avise les stations de réseaux concernées. 11. Informe la direction, les stations régionales et affiliées du réseau français ainsi que la production, les ventes et les communications de tout changement ou de toute information pertinents reliés à la diffusion. 12. Contrôle manuellement, lors de situations d'urgence, le système de mise en ondes et corrige l'information inscrite dans le système d'automatisation de façon à répondre aux exigences de la programmation. 13. Rédige les rapports de tout type d'irrégularité et avise les personnes concernées. 14. Remplit les rapports quotidiens de dérangements et inscrit à l'horaire de diffusion les minutages, les anomalies et les autres informations pertinentes aux fins de confirmation de diffusion pour la Société et le CRTC. 15. Trouve et applique, en cas de pannes techniques, les solutions et fait les raccords, les opérations ou les branchements de contournement nécessaires au maintien de la qualité et de la continuité du service et en fait rapport aux personnes concernées 16. Conseille le personnel technique et de production afin de solutionner les problèmes ou pour atteindre les résultats désirés. 17. Participe, au besoin, à la révision ou à l'élaboration des méthodes d'exploitation et des normes techniques. 18. Note toute information pertinente dans un journal de bord afin d'assurer les suivis nécessaires et la continuité; le consulte quotidiennement. 			

Job Title / Designation de l'emploi TECHNICIEN COORDONNATEUR - MISE EN ONDES	Salary Group Groupe 10	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
19. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 20. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 21. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes.			
Relationships / Relations de travail			
A Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations B S/O C Entretien des relations internes et externes			
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de production télévisuelle et de postproduction ou DEC pertinent.
Prior Experience / Expérience
Trois (3) ans sont requis pour maîtriser les habiletés et les connaissances.
Where and how acquired / Source de l'expérience
Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation